

F.F.B.B.

**Comité Départemental
de Seine-Maritime
de Basketball**

49, Rue Maréchal Joffre
76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 22 67 50
Télécopieur : 02 35 22 57 69
Courriel : cdsm.basket649@orange.fr



Le Havre, le 24 mai 2022

**Ordre du Jour de l'assemblée générale
du Comité Départemental de Seine-Maritime de
Basket-ball**

**Samedi 11 juin 2022 à Dieppe (76200)
Casino (3, boulevard de Verdun)**

**8h15 / 9h00 – Accueil des représentants des associations sportives.
→ Signature de la feuille d'émargement**

9h00 – Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Commission des pouvoirs - Vérification du quorum
- Discours de bienvenue du représentant de la municipalité de Dieppe
- Le mot de Monsieur Boris DESJARDINS, Président de Dieppe Basket ;
- Allocution de Gérard SALIOU, Président du CD 76 ;
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020-2021 ;
- Rapport moral d'Alban BOURCIER, Secrétaire général du CD 76 ;
- Rapport de Pascal LEFEVRE, Trésorier Général du CD 76 ;
- Rapport des Vérificateurs aux comptes pour la saison 2021-2022, Madame Agnès HEBERT & Monsieur Michel LECUYER ;
- Vote sur les comptes 2021-2022 ;
- Projet de budget 2022-2023 ;
- Vote du budget 2022-2023 ;
- Élection des Vérificateurs aux comptes pour la saison 2022-2023 ;
- Intervention de Jean-Pierre SUITAT, Président fédéral ;
- Élection des représentants des associations à l'AG de la FFBB 2021-2022 à Ajaccio ;
- Remise des récompenses ;
- Interventions des invités.

Précisions importantes

Les associations sportives sont représentées par leur Président ou un membre de leur association, licencié auprès de la FFBB. Lors de la signature de la feuille de présence, le représentant de l'association sportive devra présenter sa licence de la saison en cours.

Toute association sportive qui n'aura pas signé la feuille de présence se verra infliger une pénalité financière de 145 euros à régler avant toute demande de licences pour la saison 2022-2023.

Le Secrétaire Général
Alban BOURCIER

